

Gouvernement de Malte.

ce qui n'est point contraire aux Statuts & à la Regle de la Religion : la Souveraineté du Grand Maître s'étend encore au pouvoir de faire battre monnoye , il a droit de vie & de mort sur les habitans de l'Isle & autres ses Sujets ; il distribué de son autorité les graces , il donne les provisions des Grands Priorés , Bailliages & Commanderies : outre ce Gouvernement Monarchique , il y en a un autre qui est Aristocratique , puisque les grandes affaires se traitent dans le Conseil qu'on nomme *Sacré* ; ce Conseil se divise en deux , l'un est le *Conseil ordinaire* , & l'autre le *Conseil complet* ; le premier est composé du Grand Maître qui y a deux voix , les Grands Croix , (qui sont l'Evêque de Malte , le Prieur de l'Eglise) les Baillifs conventuels , les Grands Prieurs & les Baillifs Capitulaires , le second comprend les Grands Croix & deux des plus anciens Chevaliers de chaque Langue.

Langues ou Nations de l'Ordre.

Les Langues sont les différentes Nations dont l'Ordre est composé : il y en avoit huit autrefois , sçavoir Provence , Auvergne , France , Italie , Arragon , Allemagne , Castille & Angleterre , mais cette dernière ne subsiste plus depuis le schisme de Religion arrivé dans ce Royaume-là. Toutes ces Langues ont à Malte leurs Chefs qu'on nomme Pilliers , celle de Provence est la première , parce que Gerard surnommé le Tunc Fondateur de l'Ordre , étoit natif de Martigues en Provence.

Tous ces Chefs ou Pilliers sont distingués par des emplois du premier rang , celui de Provence est revêtu de la Charge de Grand Commandeur , le Pillier d'Auvergne est Grand Maréchal , celui de France Grand Hospitalier , celui d'Italie Grand Amiral , celui d'Arragon Grand Conservateur , celui